Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260630-2026_145_DELIB-DE

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 30 JUIN 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE TRENTE JUIN, A QUATORZE HEURES TRENTE, LE BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.
Date de la convocation : 24 juin 2026

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Gwenaëlle AOUTIN Jérémy ALLAIN, Isabelle RONNÉ-GUÉHO, Rosalie LE BOËDEC, Serge GUINARD, Véronique DELAÎTRE, France LE DOUARIN, Christophe ROBIN, Anne HERVÉ, Benoît DESPRES, Caroline MORICE, Brice LE DOLEDEC, Nicolas BESREST.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Stéphane de SALLIER DUPIN donne pouvoir à Brice LE DOLEDEC,
- Jean-Luc GUYMARD donne pouvoir à Véronique DELAÎTRE,
- Jean-Luc COUËLLAN, Yvonnick GOUAULT, Yves RUFFET.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Nicolas BESREST

Délibération n°2026-145

Membres en exercice : 20 Présents : 15 Absents : 5 Pouvoirs : 2

GESTION DES DECHETS
GESTION DU CONTRAT CITEO – 2025-2029
CONVENTION DE MANDAT AVEC KERVAL CENTRE ARMOR

Le 27 mai 2025, le Comité syndical de Kerval Centre Armor a été autorisé son Président à signer, pour le compte de ses collectivités adhérentes, le contrat CITEO 2025-2029, qui regroupe la gestion des soutiens relatifs aux emballages comme aux papiers graphiques.

Depuis 2005, le rôle de Kerval Centre Armor consiste à gérer au quotidien les contrats avec les éco-organismes Emballages et Papiers graphiques, notamment au niveau des différents échanges de données qu'il est nécessaire de transmettre pour justifier du bon recyclage des matériaux triés. De façon symétrique, le syndicat de traitement est, également, en charge de la contractualisation des filières de reprise des matériaux post-tri. Ainsi, le syndicat perçoit directement les recettes de revente des matériaux et les soutiens financiers que CITEO verse, de façon trimestrielle $^{et}/_{ou}$ annuelle, pour le compte des EPCI *(établissements publics de coopération intercommunale)* de collecte membres, qui se sont engagés dans une démarche de collecte sélective sur leur territoire. Après calcul des répartitions de ces soutiens entre établissements, en fonction notamment des performances de tri de chacun,

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260630-2026_145_DELIB-DE

ceux-ci sont redistribués, pour partie, aux EPCI. Pour ce qui est des reventes matières, l'intégralité des recettes générées est reversée aux EPCI adhérentes à hauteur des tonnages produits.

Pour la période 2025-2029, le cahier des charges d'agrément de la filière a fixé un nouveau barème de soutiens, applicable à compter du 1er janvier 2025. Il est présenté en détail dans le projet de convention de mandat.

Vu :
- Les statuts de Kerval Centre Armor, notamment l'article 3.3.1,
- La délibération n°2026-053 du Conseil communautaire du 5 mai 2026 relative aux attributions déléguées par le Conseil au Bureau, notamment, en matière de conventionnement *(déchets)*, pour signer toute convention de mandat ou ses avenants déléguant à tout syndicat de valorisation et traitement des déchets le conventionnement avec un éco-organisme,

Considérant le projet de convention de mandat pour la gestion du contrat CITEO filières emballages et papiers graphiques et des contrats de reventes-matières *(Mandat juridique, administratif et financier)* pour la période 2025-2029, transmis aux membres du Bureau,

Après en avoir délibéré :

Le Bureau communautaire :

- DONNE MANDAT à Kerval Centre Armor pour la gestion administrative et comptable des relations avec CITEO, pour la période 2025-2029,
- ACCEPTE que Kerval Centre Armor soit responsable des contrats de reprise-matière des standards-matériaux triés permettant l'émission des certificats de recyclage et le déclenchement des soutiens CITEO,
- ACTE les clés de répartition des soutiens obtenus entre les EPCI membres et KERVAL ainsi que les règles relatives aux échéances de reversement SOUTIENS et MATIERES qui sont proposés dans le projet de convention,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer cette convention de mandat et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN
(suivent les signatures)
POUR EXTRAIT CONFORME,
A Lamballe-Armor, le
Le Président,
Thierry ANDRIEUX

Signé par : Thierry ANDRIEUX
Date : 04/07/2026
Qualité : Président de Lamballe Terre & Mer

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LAMBALLE TERRE & MER -22-